

Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale



Avis d'Appel d'Offres n° 05/2018

(Pour la 3^{ème} fois)

Projet de Construction du Siège du Bureau Régional de Sousse

1/- Objet et consistance de l'offre :

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer le présent Appel d'Offres (pour la 3^{ème} fois) pour la réalisation des Travaux de Construction du siège du Bureau Régional de Sousse.

2/- Retrait du dossier d'appel d'offres :

Les entreprises Tunisiennes agréées dans l'activité : Bâtiment spécialité : " B0 - Entreprise Générale ", catégorie 4 et plus, désirant participer à cet Appel d'Offres, peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres auprès de la Direction des Bâtiments sise au 20. bis Avenue des Etats Unis d'Amérique - 1002 Tunis le Belvédère, 2^{ème} étage – bureau 202, contre le paiement de la somme de 50 DT.

3/- Présentation et envoi des offres :

Conformément aux dispositions de l'article 7 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres, les offres doivent être constituées comme suit :

1- Le cautionnement provisoire et les documents administratifs :

- Un cautionnement bancaire provisoire d'un montant de **45000 dinars** (Annexe 4).
- Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (Annexe 1).
- Une déclaration d'engagement d'assurance (Annexe 2).
- Une déclaration sur l'honneur de non influence (Annexe 3).
- Une attestation de situation fiscale valable (originale ou copie certifiée conforme à l'originale).
- Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale (copie certifiée conforme à l'original).
- Un extrait du registre de commerce.
- Une copie certifiée conforme des agréments suivant catégories demandées dans les spécialités : B0, B2, B3, B4 et B12.
- Le cahier des conditions d'Appel d'Offres (CAO) paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Le Cahier des Clauses Administratives Techniques Particulières (CCTP) paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Election de domicile (Annexe 8).

2- Offre technique (enveloppe A) :

L'offre technique doit contenir les documents suivants :

- La liste des références, accompagnée par les pièces justificatives énoncées à l'article 7 du CAO (Annexe 10).
- Un engagement d'affecter le personnel d'encadrement à désigner pour le chantier (Annexe 9).
- Les fiches des réponses aux exigences techniques relatives aux lots techniques (annexes 13, 14 et 15).
- La Liste des sous-traitants (annexe 12).
- La liste du matériel à installer sur chantier (Annexe 11).

3- Offre financière (enveloppe B) :

L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- La soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Les bordereaux des prix de tous les lots dûment complétés par les prix du soumissionnaire en toutes lettres et en chiffres, paraphés sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page.
- Le sous-détail des prix (annexe 16).

L'enveloppe A et L'enveloppe B, le cautionnement provisoire et les documents administratifs accompagnants l'offre seront placés dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée qui doit porter en haut et à gauche la mention « **A ne pas ouvrir – Appel d'Offres N°05/2018 Projet de Construction du Siège du Bureau Régional de Sousse** ».

Les offres doivent parvenir sous plis fermés et recommandés **ou** par rapide-poste **ou** remis directement contre décharge au bureau d'ordre central de la **CNSS**, au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 49, Avenue Taieb M'hiri - 1002 Tunis Belvédère, et ce au plus tard le **Jeudi 21 Juin 2018 à 12h00** (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres pendant 120 jours, à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

L'ouverture des plis contenant les offres techniques et financières se fera en une séance unique. Elle sera publique et aura lieu au siège de la **CNSS** 49, Avenue Taieb M'hiri - Tunis Belvédère, le **Jeudi 21 Juin 2018 à 15h00**.

Toute offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais ou ne comportant pas le cautionnement provisoire sera rejetée.